

VOTRE DÉPARTEMENT

N° 115 // // // AVRIL 2025 // // //

MAG

TARN-ET-GARONNE

LE DÉPARTEMENT ACTEUR POUR
L'AMÉNAGEMENT DE SON TERRITOIRE

DOSSIER SPÉCIAL

UN BUDGET 2025 RESPONSABLE

ÉDUCATION

UNE PRIORITÉ POUR LE DÉPARTEMENT

SOLIDARITÉ

PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE



tarnetgaronne.fr

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

Un budget 2025 responsable P. 6

SOLIDARITÉ

Protection de l'enfance, un engagement fort pour les enfants et les familles P. 12

AGRICULTURE

Le laboratoire départemental un service de pointe P. 19

TOURISME

Tarn-et-Garonne : une destination qui se réinvente P. 20

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Un engagement durable ! P. 22

CULTURE

Vos rendez-vous culture P. 23

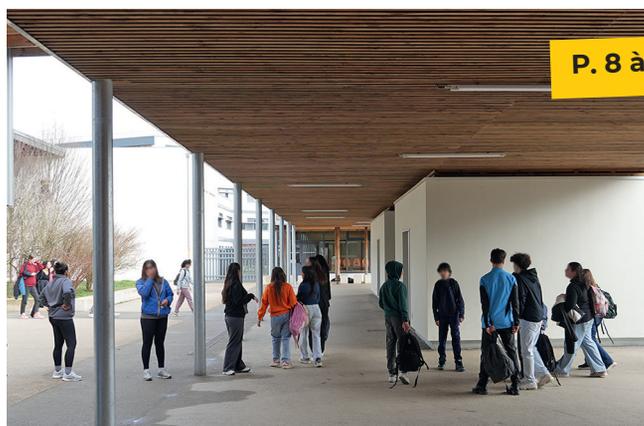
SAPEURS-POMPIERS

Le Département renforce son engagement P. 24

EXPRESSIONS

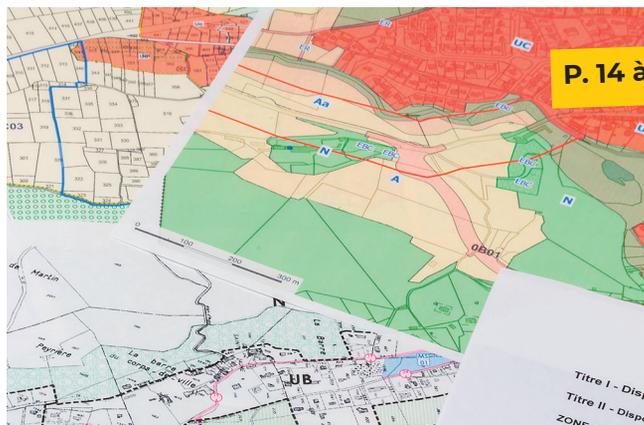
P. 26

ÉDUCATION



Une priorité pour le Département

DOSSIER



Aménagement du territoire : voirie départementale, Ligne Nouvelle Sud-Ouest

Avril 2025 - Numéro 115
Publication du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne
Hôtel du département - 100 boulevard Hubert Guoze
82013 Montauban cedex
Tél. : 05 63 91 82 00
ISSN : 2739-5553 (en ligne)
ISSN : 2739-3445 (imprimé)

Directeur de publication : Michel Weill
Rédaction : direction de la communication en collaboration avec les directions et services du Département
Conception graphique et mise en page : direction de la communication
Photos : P. Couty / B. Frezouls / S. Mignot / direction de la communication / Shutterstock (sauf mention)
Impression : SIB Imprimerie

Ce magazine est disponible en version sonore réalisée par l'Association des donneurs de voix
Bibliothèque sonore Claude Laplace - 20 avenue Jean Jaurès
BP 162 - 82000 Montauban - Tel. : 05 63 63 89 42



@departement.tarnetgaronne



@tarnetgaronne82



@departement.tarnetgaronne



Département de Tarn-et-Garonne



Conseil départemental de Tarn-et-Garonne



2025 : Agir, innover, protéger

Dès ses prémices, 2025 s'est annoncée complexe. Mais face aux défis, notre majorité a su réagir avec agilité, en restant fidèle à son cap : accompagner les communes, soutenir les projets structurants et renforcer nos politiques sociales, cœur battant du Conseil départemental.

Les turbulences de fin 2024 ne nous ont pas détournés de notre ambition pour le Tarn-et-Garonne et ses habitants. Nous poursuivons notre engagement, tant sur les routes que dans nos actions : investissements dans les collèges, amélioration du réseau routier, soutien aux solidarités humaines et territoriales, appui constant aux communes.

L'aménagement du territoire est d'ailleurs au centre de ce numéro. À travers nos différentes compétences, nous affirmons une conviction forte : le Département est le maillon essentiel de la protection et du développement local. Et nous tenons à le faire savoir !

Au fil des pages, vous découvrirez les grandes orientations budgétaires, les projets en cours et à venir dans nos collèges, les évolutions de notre centre universitaire de proximité, nos engagements pour la protection de l'enfance et un dossier spécial sur l'aménagement de notre territoire. Un territoire que nous voulons toujours plus attractif, en valorisant son patrimoine, son dynamisme touristique et culturel, avec des actions concrètes et de nombreux événements.

Parce que bâtir l'avenir ne se fait pas seul, nous avançons en partenariat avec les autres collectivités et acteurs locaux pour mener à bien ces projets structurants, dans un esprit de concertation et d'efficacité.

Enfin, parce que protéger, c'est aussi anticiper, nous restons aux côtés de celles et ceux qui veillent sur nous : nos sapeurs-pompiers, partenaires incontournables de la sécurité des Tarn-et-Garonnais.

Bonne lecture !

Michel WEILL

Président du Conseil départemental

INSTANTS CAPTÉS



UNE GALETTE GÉANTE POUR HONORER LE SAVOIR-FAIRE DES BOULANGERS DU TARN-ET-GARONNE

Lundi 13 janvier, le Syndicat des Boulangers de Tarn-et-Garonne a apporté au Département une galette de 90 cm, réalisée par les apprentis du CFA de Montauban.

Michel Weill, président du Conseil départemental, a partagé ce moment convivial en présence du préfet et de nombreux élus, pour honorer l'engagement des artisans locaux, qui ont fait état des défis rencontrés par leur profession.

OFFRE MÉDICO-SOCIALE DE PROXIMITÉ : BIENTÔT UNE MAISON DE RETRAITE À LABASTIDE-SAINT-PIERRE



La pose de la première pierre du nouvel EHPAD de Labastide-Saint-Pierre a marqué une nouvelle étape dans la modernisation de l'offre médico-sociale en Tarn-et-Garonne. Porté par la Mutualité française sous l'impulsion de son président Serge Berrier, ce projet, soutenu par le Département et l'Agence régionale de santé, offrira 60 places, dont une unité Alzheimer et un accueil de jour. Il intégrera également une antenne du Service autonomie à domicile, un service de soins et d'interventions à domicile, ainsi que des logements adaptés pour les seniors. Situé en cœur de ville, il favorisera les liens intergénérationnels grâce à des partenariats locaux. Le Département a déjà mobilisé 305 000 € pour sa réalisation, illustrant la politique départementale en faveur des personnes âgées.

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES TÉLÉCOM : EXTINCTION DU RÉSEAU CUIVRE

Neuf premières communes de Tarn-et-Garonne seront concernées par un arrêt définitif du service téléphonique historique début 2026 : Castelsarrasin, Montech, Saint-Porquier, Saint-Etienne-de-Tulmont, Léojac, Villebrumier, Nohic, Orgueil et Finhan.

Tous les abonnés au téléphone ou à l'ADSL résidant sur ces communes, sont appelés à engager un raccordement de leur logement à la fibre optique s'ils souhaitent conserver leur service, leur ligne téléphonique fixe, et le numéro de téléphone qui y est associé.

Plus d'infos :
contact@82amenagement.fr
05 67 05 52 00



RESSOURCE EN EAU : PARTENARIAT ENTRE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET TARN-ET-GARONNE AMÉNAGEMENT (TGA)

Le 7 février dernier, la Banque des Territoires (BdT - Groupe Caisse des Dépôts) a signé un protocole de partenariat avec le syndicat visant les politiques de Tarn-et-Garonne Aménagement en faveur de la ressource en eau. Séduite par le dispositif mis

sur pied en Tarn-et-Garonne (lire p. 18), la Banque des Territoires appuiera désormais l'ingénierie des projets et mettra à disposition ses solutions de financement sur le long terme.

COLLÈGES : AVEC ÉDURÉNOV, LE DÉPARTEMENT FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En rejoignant le programme ÉduRénov, en partenariat avec la Banque des territoires, le Département vise à accélérer la rénovation énergétique des collèges tarn-et-garonnais. L'adhésion à ÉduRénov offre un appui stratégique à la conception, au financement et à la mise en œuvre des projets. Pour 2025, des diagnostics énergétiques sont d'ores et déjà prévus dans trois collèges : à Beaumont-de-Lomagne (Théodore Despeyrous), Lauzerte (Pays-de-Serres) et Montauban (Manuel Azaña). D'autres établissements suivront en 2026, dont les collèges Olympe de Gouges et Ingres ainsi que le Centre universitaire de Tarn-et-Garonne. Grâce à ce partenariat, le Département agit concrètement pour un cadre scolaire plus durable et confortable, en cohérence avec ses engagements environnementaux.



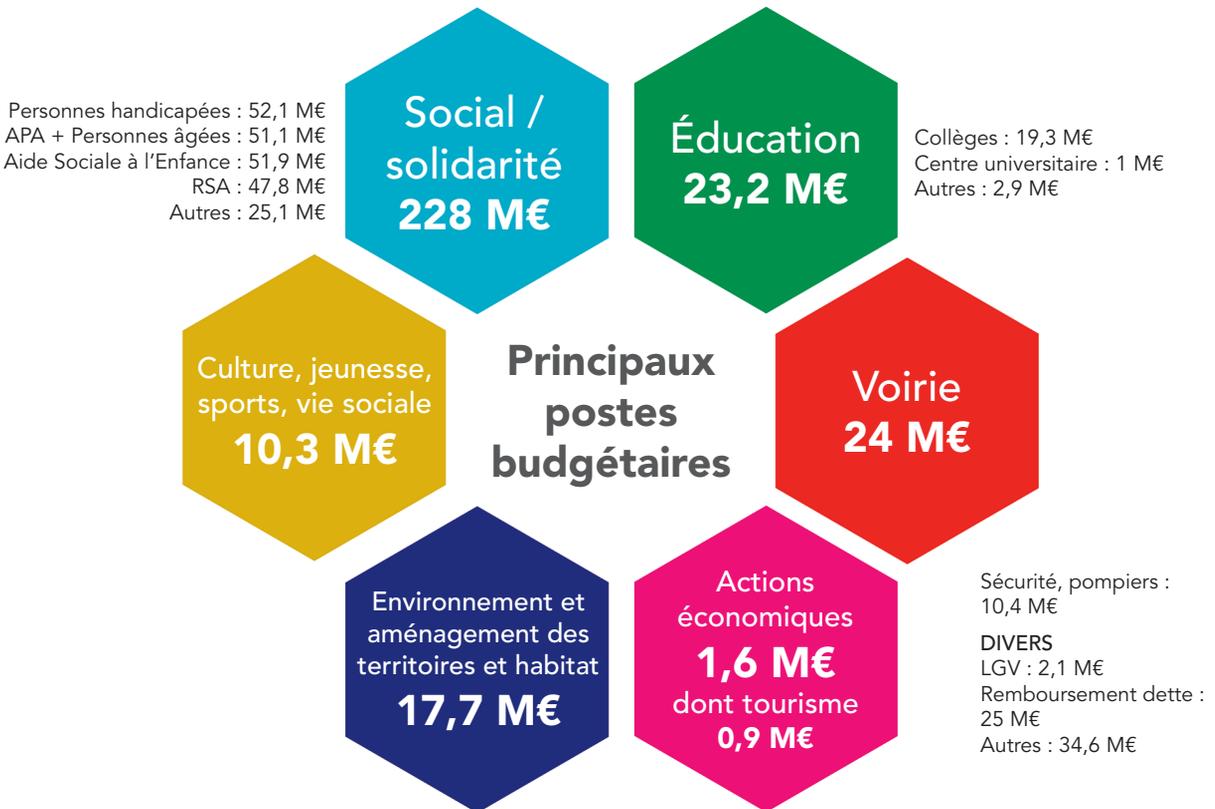
LE CENTRE UNIVERSITAIRE DE TARN-ET-GARONNE AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE UNIVERSITAIRE RÉGIONALE

La Communauté d'universités et établissements (Comue) de Toulouse a choisi en début d'année d'organiser son premier Séminaire des Villes Universitaires d'Équilibre sur le campus tarn-et-garonnais, où les participants ont été accueillis par le Président Michel Weill et Dominique Sardeing, vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur. Une journée d'échanges afin de renforcer les coopérations universitaires au service des territoires réunissant les acteurs académiques d'Occitanie Ouest : le président de la Comue de Toulouse, Michael Toplis, ses vice-présidents, ainsi que les présidents et vice-présidents d'universités, directeurs d'établissements, chargés de mission ESRIVE et animateurs académiques. Une belle reconnaissance du rôle clé du centre universitaire de Tarn-et-Garonne qui réunit les trois

universités toulousaines et accueille 1 200 étudiants. Cet événement marque un engagement fort en faveur du développement des territoires et de l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur, une priorité pour le Département.



UN BUDGET RESPONSABLE DANS UN CONTEXTE DIFFICILE



Pour son fonctionnement, le conseil départemental dépend à 95 % des impôts nationaux et des dotations reversés par l'État. Dès lors, ses recettes sont directement impactées à la baisse par les difficultés budgétaires de l'État. Parallèlement, ses dépenses « obligatoires » (aide sociale à l'enfance, allocation personnalisée à l'autonomie...) augmentent. Cette configuration nécessite une gestion encore plus resserrée.

Le vote du budget se fait en 3 étapes. La 1^{ère} s'est déroulée le 13 février avec le vote du budget primitif dont le détail figure ci-dessus. Ceci sera complété par le budget supplémentaire au mois de juin et un budget rectificatif à l'automne. Au total, le budget 2025 devrait avoisiner les 450 millions d'euros.



Le Département poursuit son engagement en faveur des infrastructures essentielles : travaux dans les collèges, entretien et modernisation des routes. Il continue aussi à accompagner les communes et intercommunalités, même si ces aides seront légèrement ajustées cette année. L'objectif ? Préserver un service public de qualité tout en garantissant un budget maîtrisé et adapté aux enjeux de demain.

Le Département, premier partenaire financier des communes et intercommunalités

Depuis 2021, les 195 communes et les 10 intercommunalités du département ont bénéficié d'un soutien du Conseil départemental.



Aménagement de la place du hameau Saint-Maffre, commune de Bruniquel, aide au cadre de vie et habitat.

1 712 projets aidés

Dans le cadre de ses politiques facultatives, le Département a fait le choix d'apporter un fort soutien aux communes pour leurs projets d'aménagement. Ainsi, dans le plan de relance 2021-2028, 160 millions d'euros leur sont alloués. En 2025, 19 millions d'euros devraient être fléchés pour les communes et les intercommunalités, ce qui fait du département leur 1^{er} partenaire financier devant tous les autres. Depuis 2021, l'ensemble des communes et intercommunalités du territoire ont ainsi bénéficié d'un soutien financier du Département pour 1 712 projets. Le Président Weill a signé 51 contrats d'équipement. Pour beaucoup de petites communes, sans ce coup de pouce financier, les investissements ne pourraient pas se concrétiser. Le Tarn-et-Garonne fait partie des 20 premiers départements de France pour l'aide aux

19 M€

de subventions aux communes et intercommunalités en 2025.

communes par habitant, et le 5^{ème} d'Occitanie. Son aide est de 30 % supérieure à la moyenne nationale* (en euros par habitant). Le Département est donc toujours au rendez-vous des projets portés par les territoires : de la réhabilitation énergétique des bâtiments publics à la création de cheminements doux en faveur des mobilités durables, en passant par la réfection d'ouvrages d'art et la réhabilitation du patrimoine. Il permet ainsi aux communes et intercommunalités de relever les grands défis contemporains, pour le bien-être et la qualité de vie des habitants, dans le cadre d'un dialogue permanent avec l'État et la Région, autres co-financeurs de l'investissement public local, permettant cohérence et optimisation budgétaires.

* Direction générale des collectivités locales.

ÉDUCATION



La nouvelle extension du collège Vercingétorix à Montech.

COLLÈGES : UNE PRIORITÉ POUR LE DÉPARTEMENT

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne poursuit son engagement en faveur des collèges, avec des projets d'extension et de construction qui répondent aux besoins croissants des établissements scolaires. Retour sur les opérations abouties et celles à venir.

Des extensions déjà réalisées

Deux collèges ont bénéficié d'importants travaux d'agrandissement pour offrir de meilleures conditions d'accueil aux élèves et aux enseignants.

Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre

La première tranche livrée en septembre 2024 comprenait quatre nouvelles salles d'enseignement, des espaces d'arts plastiques et de musique, ainsi qu'un pôle administratif rénové. La salle polyvalente et le foyer ont été mis en service en novembre. Les derniers aménagements ont été finalisés à l'hiver 2025. Budget final : **4,4 millions d'euros.**



Collège Vercingétorix à Montech

Depuis septembre 2024, l'établissement dispose de nouveaux locaux administratifs, d'une salle de sciences, de salles d'études et de nouveaux sanitaires. Les travaux sont désormais terminés pour un coût total de **4,2 millions d'euros.**



L'extension du collège Vercingétorix à Montech.

Nouvelle salle de musique du collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre.

LES EXTENSIONS OU CRÉATION À VENIR

À travers ces investissements majeurs, le Conseil départemental affirme son engagement pour l'éducation et la jeunesse tarn-et-garonnaises.

Un gymnase pour le collège de Verdun-sur-Garonne

Le gymnase du collège Simone Veil, dont la construction a été approuvée en juin 2023, verra le jour d'ici 2027.

Ce complexe sportif comprendra :

- ✓ une salle multisports avec un mur d'escalade,
- ✓ des tribunes de 150 places,
- ✓ une salle de dojo et de gymnastique.

Le budget prévisionnel s'élève à **6,8 millions d'euros**, avec une participation de la commune de Verdun-sur-Garonne à hauteur de 1,7 million d'euros.

Après validation de l'avant-projet sommaire en novembre 2024, le permis de construire sera déposé au printemps 2025 et les travaux devraient démarrer début 2026.



Projection du futur gymnase du collège Simone Veil à Verdun-sur-Garonne.

Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise

Une opération de réhabilitation et d'agrandissement est en préparation. Un concours d'architecture aboutira à la sélection d'un projet en novembre 2025.

Collège Manuel Azaña à Montauban

Le projet d'extension du collège Manuel Azaña à Montauban a été validé lors du Budget Primitif 2025.



Projection de l'extension du Collège Manuel Azaña.

Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne, entre excellence et diversité académique

Fondé en 1992, à l'initiative du Président du Conseil général Jean Michel Baylet, le Centre Universitaire (CU) résulte d'un partenariat entre le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, qui en assure la gestion, et les universités de Toulouse. Ce centre universitaire est le seul en France à être entièrement administré par un Conseil départemental.

Situé à deux pas du centre-ville, il accueille près de 1 200 étudiants, affirmant son rôle de premier pôle d'enseignement supérieur du département. Au cœur de la mission du campus :

- ✓ une opportunité précieuse d'accéder à des formations en phase avec les attentes du marché
- ✓ les enseignements dispensés par des établissements renommés pour leur excellence pédagogique
- ✓ un cadre dynamique et stimulant

Zoom sur deux événements phares

JPO : le CU s'affirme comme un acteur clé de la formation supérieure locale

Le samedi 1^{er} février 2025, le Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne a accueilli 1 150 visiteurs pour sa Journée Portes Ouvertes, un record de participation qui confirme l'attractivité du campus.

Sur la journée, lycéens, étudiants et parents ont découvert la diversité des formations proposées et ont pu échanger avec des enseignants, des personnels administratifs et des étudiants, ou obtenir des informations sur les dispositifs d'accompagnement comme le CROUS, la médiathèque, le Service Vie Étudiante du Conseil départemental et le Service Information Jeunesse de la ville de Montauban.



Le salon de l'enseignement supérieur en Tarn-et-Garonne, une première qui fera date

Le 23 novembre 2024, la première édition du salon de l'enseignement supérieur a rassemblé 2 150 visiteurs à la salle Eurythmie de Montauban. Organisé par le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne et le Grand Montauban, cet événement a offert aux jeunes et à leurs familles un espace dédié à l'orientation post-bac, réunissant 36 exposants et plus de 40 organismes de formation.

Ce salon a permis aux visiteurs de bénéficier de conseils personnalisés, d'ateliers pratiques et de conférences sur des sujets clés comme Parcoursup, la mobilité internationale ou les métiers d'avenir. Une mobilisation collective réussie, qui marque une première étape dans l'accompagnement des jeunes vers leur avenir. Rendez-vous à l'automne 2025 !



Une identité visuelle dynamique et contemporaine

Le Centre universitaire de Tarn-et-Garonne se dote d'une nouvelle identité visuelle, accompagnée d'une signalétique repensée pour améliorer son attractivité et faciliter l'orientation sur le site. Ce projet, porté par le Conseil départemental, vise à valoriser le campus, à renforcer sa visibilité et à répondre aux besoins des étudiants, du personnel et des partenaires institutionnels.



CENTRE UNIVERSITAIRE TARN-ET-GARONNE

Identité visuelle réalisée par Julie JEANJEAN,
Charlène BORSATO, Fiona BESLAY et Camille PINT.

Pour concevoir cette nouvelle identité, le Département a fait appel aux étudiants de l'Institut Supérieur Couleur Image Design (ISCID) présent sur le campus, rattaché à l'Université Jean-Jaurès. Intégré à leur cursus, ce projet pédagogique a mobilisé quatre groupes d'étudiantes en graphisme tout au long de l'année universitaire 2024.

Encadré par un jury présidé par Dominique Sardeing, vice-présidente en charge de l'éducation, du sport et de l'enseignement supérieur, et composé des conseillères départementales Patricia Ducassé et Catherine Bourdoncle et de techniciens du Département, ce travail collaboratif a permis d'aboutir à une proposition cohérente et adaptée. Le logo retenu reflète la diversité des formations présentes sur le site et s'intègre harmonieusement aux bâtiments du campus.

Grâce à cette nouvelle identité visuelle et à une signalétique modernisée, le Centre universitaire de Tarn-et-Garonne renforce son attractivité et affirme son rôle dans la politique d'enseignement supérieur du Département. La mise à jour complète du campus est prévue dans les prochains mois.



Formations proposées au Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne

✓ Droit

(Université Toulouse Capitole)
- Faculté de Droit

✓ Arts Appliqués, Design et Image

(Université Toulouse Jean-Jaurès)
- Institut Supérieur Couleur Image Design (ISCID)

✓ Formation des enseignants

(Université Toulouse Jean-Jaurès)
- Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE)

✓ Métiers de la santé

(Université Toulouse Paul-Sabatier)
- Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS - rattaché au Centre Hospitalier de Montauban)
- Institut de Formation de Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale (IFMEN - Antenne rattachée au CHU de Toulouse)

✓ Métiers du social

- ERASME (Institut du Travail Social)

plus d'infos sur <https://univ.tarnetgaronne.fr>



PROTECTION DE L'ENFANCE

UN ENGAGEMENT FORT POUR PRÉSERVER LES ENFANTS ET LES FAMILLES

1 080 enfants placés sous la protection du Département

La vie des enfants dont l'accompagnement parental est défaillant est souvent semée d'embûches et de difficultés. La protection de l'enfance est sans doute l'un des enjeux les plus sensibles du Département. Elle représente un défi humain majeur et complexe.

- ✓ **262 familles d'accueil** recrutées par le Conseil départemental
- ✓ **59** par l'association Sauvegarde de l'enfance Haute-Occitanie
- ✓ **80 agents** de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Conseil départemental
- ✓ **262** professionnels des associations partenaires

Le nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection a fortement augmenté, passant de **1 305** en 2015 à **1 843** à la fin de 2024, soit une hausse de **40 %**. Parmi eux, le nombre d'enfants accueillis à l'ASE est passé de **732** en 2015 à **1 080** à la fin de 2024, marquant une augmentation de près de **50 %**.

Ce défi est confronté à des obstacles de plus en plus nombreux

Les jeunes souffrant de troubles psychiques et psychiatriques représentent près de 30% des enfants placés, sans que les moyens déployés par l'État ne soient suffisants puisque seul un jeune sur deux bénéficierait d'une prise en charge médico-sociale, et que le Département ne bénéficie que de 8 places d'hospitalisation en pédopsychiatrie. Il est des situations extrêmes, parfois de violence, qui sont de plus en plus difficiles à vivre pour les agents et autres professionnels du secteur.

Garantir que l'humain reste au cœur de la protection de l'enfance exige des ressources, notamment financières. Le Département finance la protection de l'enfance sur ses ressources propres. En dehors des salaires des agents de l'ASE, le budget alloué à la protection de l'enfance a évolué, passant de 29,5 millions d'euros en 2016 à 46,4 millions d'euros en 2023, soit une hausse de 60 %.

Face à cette situation, le Département a engagé plusieurs actions :

✓ Un nouveau schéma enfance-famille

Les enjeux de ce schéma sont de tenter d'infléchir le recours massif au placement des enfants en Tarn-et-Garonne, de contenir l'état de saturation du dispositif d'accueil en diversifiant l'offre et de renforcer le soutien des parents et la protection des enfants dans leur environnement de vie. Ce schéma s'appuie sur 4 axes :

1/ RENFORCER LA PRÉVENTION,
mieux repérer et évaluer les besoins

2/ CONSOLIDER l'offre et diversifier les modes d'intervention en réponse aux besoins

3/ ENCOURAGER la participation de l'enfant et mobiliser les ressources pour soutenir le parcours

4/ RENFORCER l'attractivité des métiers et l'efficacité des organisations

✓ Une concertation renforcée entre tous les acteurs

Une 1^{ère} réunion s'est tenue en ce sens le 19 février dernier en Préfecture.

Les défis de ce secteur ne relevant pas exclusivement de la responsabilité du Département, ce dernier a appelé à la mobilisation de tous les acteurs pour que la réponse aux besoins des enfants en matière de prévention et de protection soit élaborée dans un cadre partenarial.

Cela implique une collaboration étroite entre tous les acteurs locaux, y compris la justice, le social, le médico-social, les soins, l'Éducation nationale et les acteurs de l'insertion.

À titre d'illustration, le Département propose le lancement d'un appel à projet conjoint novateur en partenariat avec l'État et l'ARS pour prendre en charge les situations les plus complexes par la création d'un lieu de vie assurant l'accompagnement éducatif ainsi que la prise en charge médico-sociale (handicap) et sanitaire (pédopsychiatrie).



✓ Une réflexion sur les pistes possibles d'évolution de la protection de l'enfance

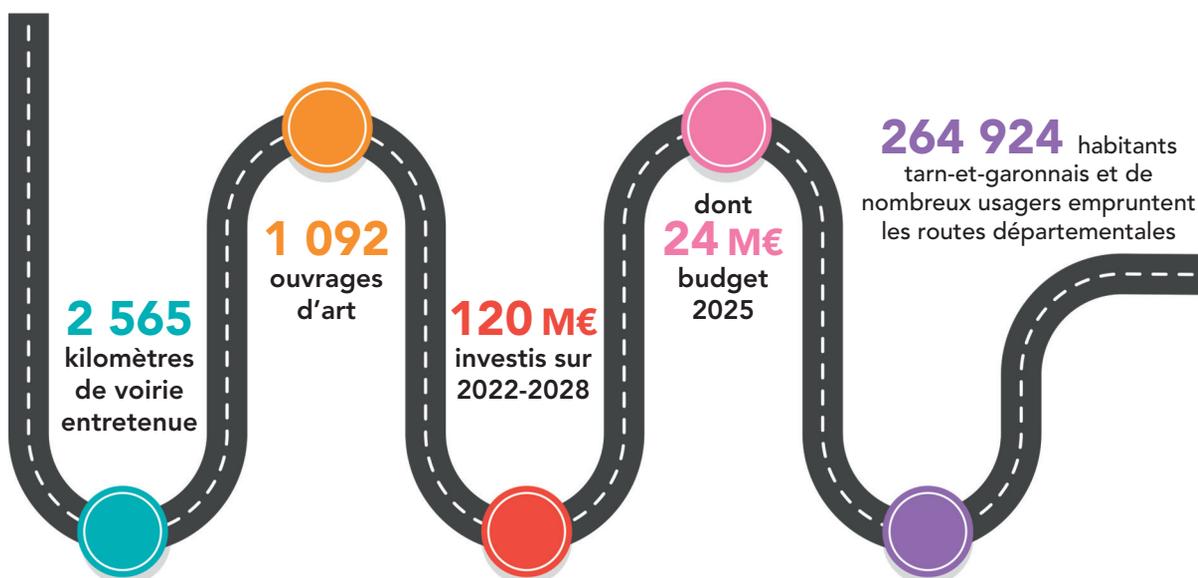
Le Département a répondu à la commission d'enquête de l'Assemblée nationale qui a interrogé tous les départements de France. Mi-février, la Ministre de la santé, des solidarités et des familles a promis une refondation de l'ASE.

« Nous devons agir de façon beaucoup plus concertée et très vite, à l'échelle du département »

Michel Weill

VOIRIE DÉPARTEMENTALE

UN RÉSEAU ROUTIER PLUS SÛR ET PERFORMANT AU SERVICE DE TOUS



ENTRETENIR

pour sécuriser le réseau routier

Tout au long de l'année, le Département investit dans l'entretien et l'amélioration du réseau routier. Rénovation des chaussées, aménagements pour la sécurité, création ou rectification d'itinéraires, travaux sur les ouvrages d'art... Cette année, 63 opérations d'investissement sur le réseau routier départemental sont programmées. Parmi elles : 4 opérations de protection d'obstacles fixes par la mise en place de glissières de sécurité et d'écrans motos, pour un montant global de 100 000 €.

...au service du dynamisme économique local

59 des 63 opérations prévues seront réalisées par des entreprises. BTP, signalisation, ingénierie ou encore équipement routier : de nombreux acteurs du territoire sont sollicités. Ces chantiers, essentiels pour garantir des routes adaptées et sûres, bénéficient donc aux entreprises, contribuant ainsi à dynamiser l'emploi et l'économie locale. Un engagement gagnant pour tous !

PRÉVENIR

pour diminuer les causes d'accident

Le Département est engagé dans plusieurs dispositifs pour lutter contre l'insécurité routière.

Sécurité des jeunes motards : en partenariat avec la Gendarmerie et l'association Les Motocyclistes de la sécurité routière de Tarn-et-Garonne, l'action « Moto-trajectoire et sécurité » sensibilise les jeunes conducteurs de deux-roues, public particulièrement exposé au risque routier, aux bonnes pratiques de conduite. Un dispositif essentiel pour prévenir les risques et renforcer leur sécurité sur la route.

Un permis à la clé : une journée pour sensibiliser les jeunes

Apprendre les bons réflexes sur la route tout en tentant de décrocher son permis gratuitement ? C'est le pari de l'initiative « 1 permis pour tous », une journée dédiée aux jeunes dès 15 ans pour les sensibiliser aux enjeux de la sécurité routière. Au programme : ateliers, échanges et un grand quiz final. À la clé, une belle opportunité pour les meilleurs participants, qui se voient offrir leur formation au permis de conduire ! Portée par l'association Montauban Services, cette action reçoit le soutien du Département.

Rentrez en vie : en 2025, le Département renforce son engagement contre les dangers de l'alcool et des stupéfiants au volant. Il soutient l'association « Rentrez en Vie », aux côtés des comités des fêtes incitant à désigner un conducteur sobre pour un retour en toute sécurité, pour sensibiliser les 18-24 ans et le public des lieux festifs.

MODERNISER

pour encourager les mobilités douces et les transports en commun

Des itinéraires cyclables plus sûrs et plus confortables

Le Département mise sur la rénovation des vélo-voies vertes et véloroute. Certaines sections de ce patrimoine bénéficient d'une remise en état avec un nouveau revêtement pour un meilleur confort et plus de sécurité. Un chantier d'ampleur qui profite aux nombreux cyclistes et piétons empruntant quotidiennement ces itinéraires. Une modernisation au service d'une mobilité plus fluide et durable !



Transition énergétique : des pratiques durables renforcées

Le Département s'engage pour un entretien routier plus écologique avec le plan « Route de demain ». Chaque intervention intègre la préservation de la biodiversité : fauchage tardif, gestion raisonnée des talus, plantations. L'innovation guide aussi les investissements, avec des techniques durables testées depuis 2022 sur le réseau départemental. Une modernisation au service de l'environnement et des infrastructures de demain !

LGV : la « Ligne Nouvelle Sud-Ouest »



Une opportunité pour le Tarn-et-Garonne

Projet ferroviaire qui transformera les déplacements en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine, la Ligne Nouvelle Sud-Ouest (LNSO, anciennement LGV) va relier Bordeaux, Toulouse et Dax à grande vitesse, elle réduira les temps de trajet et facilitera l'accès aux grandes métropoles.

Pour le Tarn-et-Garonne, cette infrastructure est une opportunité majeure : elle améliorera la mobilité des habitants et des entreprises du département, notamment autour de Montauban, qui bénéficiera d'une meilleure connexion vers les deux métropoles. Ce projet s'inscrit aussi dans une dynamique plus écologique, en encourageant l'usage du train plutôt que la voiture ou l'avion.

Une avancée pour un territoire plus accessible, plus attractif et plus durable, une avancée également pour les voyageurs, les entreprises et l'environnement !

Un syndicat mixte pour anticiper la mobilité de demain

Le Département de Tarn-et-Garonne et la Communauté d'agglomération du Grand Montauban unissent leurs forces pour anticiper les besoins de desserte liés à la future gare LGV/TER de Montauban et aux infrastructures associées (hôpital, quartier de la gare, échangeurs autoroutiers, routes départementales...).

Pour coordonner les études nécessaires, le Syndicat des mobilités du Tarn-et-Garonne pour la LGV (SM82 LGV), qui siègera à Bressols, sera une structure fédératrice dédiée à la planification des futurs aménagements sans vocation opérationnelle. Avec pour mission d'accompagner l'évolution du territoire, il sera administré par un comité syndical composé de membres des deux instances et présidé alternativement.

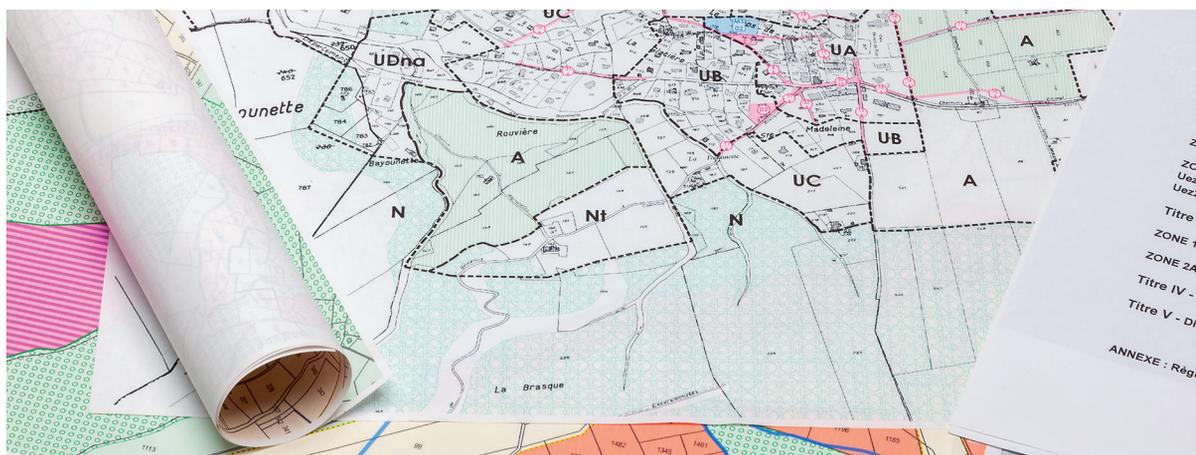
DOSSIER / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La "Ligne Nouvelle Sud-Ouest" en Tarn-et-Garonne c'est :

- ✓ 67 km de ligne nouvelle
- ✓ 29 communes traversées
- ✓ 1 gare nouvelle à Montauban/Bressols
- ✓ Mise en service prévue en 2032



Comprendre la
LNSO en 2 mn



La construction de la ligne va impacter les parcelles traversées modifiant leur accès, leur surface, leur usage. Conformément à la loi, un tel projet impose d'évaluer l'opportunité de mettre en place un aménagement foncier.

Comprendre l'aménagement foncier de la Ligne

L'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental remplace le « remembrement » depuis 2005. Il s'applique uniquement aux propriétés rurales non bâties et consiste en une grande opération d'échange de parcelles en vue de reconstituer les exploitations impactées par la construction de la LGV et d'optimiser l'aménagement du territoire tout en préservant l'environnement.

Quelle utilité dans le cadre de la LGV ?

L'aménagement foncier est le seul outil permettant de remédier aux dommages causés aux exploitations agricoles par le passage de la LGV (coupure des propriétés et allongement de trajets notamment). Il vient en complément des indemnisations pour réparer la « cicatrice » créée par l'ouvrage sur le territoire.

Qui décide de réaliser un aménagement foncier ?

Le Département a l'obligation de proposer un aménagement foncier compensateur à toutes les communes impactées par la LGV.

Le choix de réaliser un aménagement foncier appartient à des **commissions communales ou intercommunales d'aménagement foncier** spécialement instituées par le Département pour piloter et prendre toutes les décisions relatives à la procédure. Les exploitants et propriétaires fonciers concernés sont les principaux acteurs de ces commissions dont la composition est strictement encadrée par le Code rural et de la pêche maritime.

Pourquoi instituer des commissions intercommunales d'aménagement foncier et non des commissions communales ?

Le Département a institué sept commissions intercommunales le long du tracé de la LGV, regroupant 5 à 7 communes. Ce choix est basé sur les conclusions d'une pré-étude foncière commandée à un groupement composé d'un géomètre-expert, de la Safer et de la Chambre d'agriculture qui a révélé que l'intercommunal est le périmètre le plus pertinent pour réparer le territoire si un aménagement foncier est réalisé. De plus, la forme intercommunale permet une représentation majoritaire des propriétaires et exploitants dès que la commission est composée d'au moins 3 communes. En commission communale, les principaux concernés auraient été minoritaires.

Quels sont les différents modes d'aménagement foncier ?

Les commissions auront le choix entre trois modes d'aménagement foncier :



- SNCF Réseau achète/exproprie les parcelles sous la LGV.
- Indemnités directes versées aux propriétaires et exploitants + négociation possible pour indemnités complémentaires.
- Surfaces expropriées perdues, territoire non réaménagé.
- Adaptation à la charge des exploitants (rachat de terres, allongement des trajets).



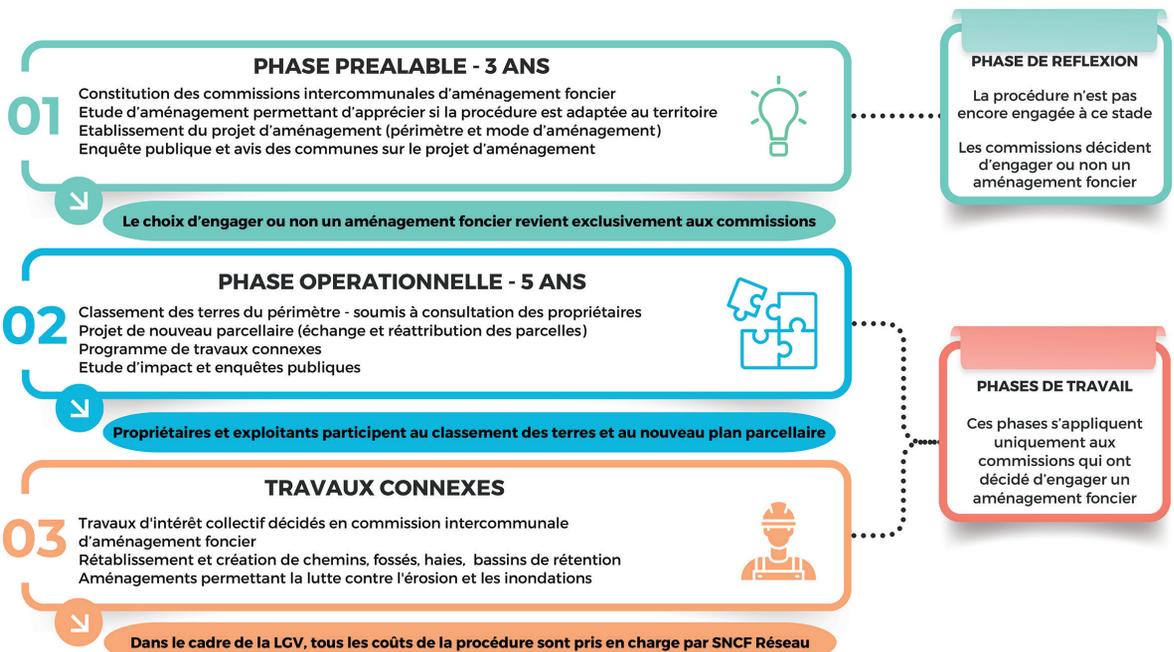
- SNCF Réseau achète/exproprie les parcelles sous la LGV.
- Indemnités directes versées aux propriétaires et exploitants + négociation possible pour indemnités complémentaires.
- Surfaces expropriées perdues, mais territoire réaménagé à proximité de la LGV.
- Réparation du territoire : regroupement des terres et reconstitution d'infrastructures adaptées.



- Pas d'expropriation des parcelles sous la LGV.
- Surfaces compensées via stock SAFER, ventes amiables ou prélèvement indemnisé (max. 5 %).
- Pas de perte de surface pour les exploitants touchés par la LGV.
- Territoire réaménagé sur un périmètre plus large : meilleure réparation.

Comment se déroule un aménagement foncier ?

Un aménagement foncier se déroule en 3 phases



Pour consulter le calendrier détaillé de la phase préalable qui vient de débuter, rendez-vous sur le site internet du Département.

Des questions ?

Contactez amenagementfoncier@tarnetgaronne.fr



PRÉSERVER ET GÉRER L'EAU, LES RETENUES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le Département assure la gestion de la réalimentation en eau des cours d'eau (fleuves et rivières) en période de sécheresse, en libérant l'eau stockée dans ses retenues collectives, en mobilisant des stocks d'eau, par convention, sur les ouvrages gérés par EDF. Au-delà de son impact environnemental, cette régulation des débits permet de maintenir un niveau d'eau suffisant en période de basses eaux, garantissant ainsi aux agriculteurs la possibilité d'irriguer leurs cultures, aux producteurs d'eau potable de garantir une ressource suffisante, même en cas de restrictions.

→ Le Département compte environ **6 400 km de cours d'eau**, dont les 3 principaux sont la Garonne, le Tarn et l'Aveyron.

→ Plus de 95 % du territoire tarn-et-garonnais est à cheval sur les bassins versants de Tarn-Aveyron sur sa moitié Est, et Garonne sur sa moitié Ouest.

→ Plus de **3 600 ha de zones humides** ponctuent le territoire.

→ Depuis la fin des années 90, **23 millions de m³** de stockages ont été créés par le Conseil départemental ; **102 millions de m³ sont réservés sur les barrages hydroélectriques.**

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne compte ainsi parmi les Départements qui sont les plus investis dans la ressource en eau. Le choix a été fait de gérer en direct les ouvrages dont il est propriétaire, ce qui permet d'être au plus près des attentes des usagers mais aussi de développer des politiques en faveur de l'environnement sur ces sites, dont 2, labellisés Espaces Naturels Sensibles, sont ouverts au public. L'idée est d'aménager et de préserver ces lacs et leurs abords, qui ont un intérêt écologique, et de les rendre attractifs pour les promeneurs.

SÉCURISER L'IRRIGATION AGRICOLE

Une nouvelle politique entre en action avec Tarn-et-Garonne Aménagement

Pour faire face aux sécheresses estivales, le Conseil départemental a chargé TGA d'étendre ses actions pour sécuriser l'irrigation agricole.

Depuis 2023, en collaboration avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, les acteurs du monde agricole, les représentants des usagers et les associations environnementales, TGA a mis en place des outils pour concrétiser cet objectif. Le dispositif permet aux irrigants dépendants de prélèvements en cours d'eau durant l'étiage et contraints par les restrictions, de stocker l'eau en hiver pour sécuriser leur approvisionnement. Ces volumes, prélevés hors étiage, sont conservés en retenue grâce à des travaux adaptés (curage, agrandissement, remobilisation ou création) sous maîtrise d'ouvrage publique de TGA. Il s'accompagne de mesures agro-environnementales adaptées à chaque exploitation visant à optimiser les ouvrages et l'usage de l'eau. Testée en 2024, cette nouvelle politique, dé-

✓ **Le lac du Tordre** - Léojac et Génébrières, site classé Espaces Naturels Sensibles, réalimente la rivière Aveyron

✓ **Le lac du Gouyre** - Puygaillard-de-Quercy et Vaïssac, site classé Espaces Naturels Sensibles, réalimente la rivière Aveyron

✓ **Le lac du Théronnel** - La Salvetat-Belmontet et Monclar-de-Quercy, réalimente la rivière Tescounet puis du Tescou

✓ **Le lac des Falquettes** - Montalzat, réalimente la rivière Aveyron

✓ **La retenue de Saint-Géraud** - Située dans le Tarn et en co-propriété, réalimente la rivière Aveyron.

sormais alignée sur le 12^e programme de l'Agence de l'Eau (2025-2030), entre en phase opérationnelle avec deux premières retenues de substitution (12 000 m³) prévues d'ici l'été.

✓ **Éligibilité** : agriculteurs irrigants

✓ **Frais couverts** : 100 % des frais d'étude et 80 % du coût des travaux

✓ **Financement** : Conseil départemental et des communautés de communes, Agence de l'Eau

✓ **Objectifs** :

- Préserver les milieux aquatiques grâce à la substitution des prélèvements.
- Sécuriser l'irrigation agricole.

✓ **Pour en savoir plus** :

contact@82amenagement.fr - 05 67 05 52 00





AVEC 1 000 ANALYSES PAR JOUR, LE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL : UN SERVICE DE POINTE

En Tarn-et-Garonne, le laboratoire départemental, créé en 1962, est devenu officiellement un établissement du Conseil départemental en 1984.

Il est un outil d'analyses et de formation dédié principalement :

- à la sécurité de la santé des animaux,
- à la sécurité et la qualité alimentaires,
- et à la sécurité et la qualité des eaux et de l'environnement.

Le laboratoire départemental a initié de nombreuses innovations, dont voici deux exemples :

✓ sur le plan sanitaire : développement d'une expertise PCR, qui a permis au Tarn-et-Garonne d'être très réactif pendant la crise Covid et d'être l'un des 2 laboratoires de l'ex région Midi-Pyrénées en capacité de faire des analyses de détection du virus du Covid en masse. Au pic de l'épidémie, le laboratoire réalisait **plus de 2 000 tests PCR par jour***.

✓ sur la mesure de la radioactivité : le Tarn-et-Garonne a été le 1^{er} département de France à s'engager dans une démarche de l'information transparente du public, concernant les mesures de radioactivité aux alentours de la centrale de Golfech. Il réalise ainsi **plus de 700 mesures par an**.

Le laboratoire est avant tout une source d'expertise locale et sur mesure pour les Tarn-et-Garonnais, tant en analyse qu'en conseil et en formation.

En 2019, la précédente majorité a fait le choix d'intégrer le laboratoire à un Groupement d'Intérêt Public (GIP) avec 3 autres départements. Cela a entraîné des frais de structure et un partage des recettes générées par l'expertise des équipes du Tarn-et-Garonne. Aussi, en 2023, le Président Weill et sa

majorité ont décidé de sortir du GIP pour retrouver une liberté d'action. Ceci donne au laboratoire toute latitude pour faire rayonner ses domaines d'expertise. Sur le plan budgétaire, ceci se traduira en 2025 par une économie d'environ 200 000 euros pour le Conseil départemental.

Le laboratoire en chiffres (données 2024) :

- ✓ 26 agents
- ✓ 190 000 analyses et prélèvements,
- ✓ 140 000 analyses de santé animale pour 1 100 éleveurs,
- ✓ 700 analyses pour le suivi environnemental autour de la centrale de Golfech,
- ✓ 31 000 analyses de bactériologie alimentaire pour plus de 300 clients,
- ✓ 16 500 analyses d'eau pour 290 clients,
- ✓ 3,2 millions d'euros de budget dont 870 000 euros de subvention de fonctionnement versés par le Conseil départemental pour le financement des missions de service public locales.
- ✓ 194 500 euros d'aides votées par le Conseil départemental pour rendre quasi gratuites les analyses sur les cheptels.

* Le laboratoire départemental de Tarn-et-Garonne a été intégré au GIP Public Labos entre 2020 et 2023.

Focus sur le service fourni aux éleveurs

L'unité de santé animale du laboratoire départemental dispose d'un équipement de haute technologie pour détecter rapidement des maladies comme la diarrhée virale bovine (BVD), l'Influenza aviaire, la maladie hémorragique épizootique (MHE) et la fièvre catarrhale ovine (FCO), qui touchent fortement les élevages en Occitanie. Grâce à son plateau technique performant, **le laboratoire peut analyser jusqu'à 1 800 échantillons par jour en RT-PCR**, garantissant aux éleveurs et exportateurs des résultats rapides, fiables et à prix compétitif. En complément de ses actions dans la prévention et la gestion des crises sanitaires, le laboratoire départemental de Tarn-et-Garonne dispose d'une unité spécialisée en aide au diagnostic vétérinaire. Celle-ci réalise des autopsies et des analyses en bactériologie et parasitologie, apportant un soutien précieux aux éleveurs et vétérinaires du département.



Gué de Piquecos - La Vagabonde

TARN-ET-GARONNE : UNE DESTINATION QUI SE RÉINVENTE

RANDONNÉE, SPORT NATURE, SÉJOURS SUR MESURE



Anne IUS, Présidente de Tarn-et-Garonne Tourisme et Emmanuel CROS, Vice-Président du Conseil départemental.



Dans le cadre du Schéma du Tourisme Durable initié par Anne IUS et Emmanuel Cros, Tarn-et-Garonne Tourisme aux côtés du Conseil départemental et du Comité départemental de la randonnée pédestre, lance au printemps 2025 deux outils permettant aux habitants et aux touristes de (re)découvrir l'offre « Sports Nature » du Tarn-et-Garonne.

Le Tarn-et-Garonne... à pied ! 40 itinéraires de randonnées pour explorer le département

La création de ce 1^{er} topoguide de randonnée vise à promouvoir la richesse naturelle et culturelle des 10 territoires intercommunaux du Tarn-et-Garonne. Des rives sauvages de la Garonne et du Tarn aux falaises vertigineuses des Gorges de l'Aveyron, des collines du Quercy aux coteaux de Lomagne, notre département offre un cadre idéal pour les amateurs de randonnées. Ce topoguide met en avant des itinéraires adaptés à tous les niveaux, des balades familiales aux randonnées plus sportives, permettant ainsi à chacun de découvrir la beauté des sentiers

locaux. En intégrant des informations sur les paysages, les espaces naturels sensibles et le patrimoine historique, ce guide de 112 pages est une véritable invitation à la contemplation.

Cette édition a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération Française de Randonnée pédestre, le Comité départemental de randonnée pédestre, le Conseil départemental et Tarn-et-Garonne Tourisme.

Retrouvez cette édition à partir d'avril 2025 au prix de 16,40 € dans tous les Offices de Tourisme du Tarn-et-Garonne et en ligne sur tourisme-tarnetgaronne.fr

Une nouvelle appli numérique gratuite « Sport Nature 82 » !

Cette application mobile gratuite devrait ravir les passionnés d'activités de pleine nature du département comme les touristes en séjour. Une centaine de chemins de randonnée pédestre, 22 boucles vélos, de grands itinéraires vélo, rando et équestre, des circuits Gravel et VTT, les espaces naturels sensibles et sentiers d'interprétation, les parcours en canoë... autant de parcours à découvrir au cœur du Tarn-et-Garonne.

Cette appli départementale, première en son genre sur notre territoire, proposera des itinéraires détaillés et vérifiés avec la possibilité de télécharger les traces, de se géolocaliser en temps réel, de partager les itinéraires ou de signaler un incident sur les chemins. En intégrant les offres des sites culturels, des hébergeurs ou des restaurants sur les itinéraires, « Sport Nature 82 » encourage



également la découverte des richesses touristiques du Tarn-et-Garonne. L'appli sera également personnalisable (circuits déjà effectués, statistiques, circuits favoris...) et en téléchargement sur Android et Apple au printemps 2025.

Une belle nouveauté dans le domaine outdoor en Tarn-et-Garonne !

Plus d'infos :

Tarn-et-Garonne Tourisme au 05 63 21 79 59
<https://www.tourisme-tarnetgaronne.fr/bouger>

Création d'une marque de Destination pour le Tarn-et-Garonne

Le Département de Tarn-et-Garonne a choisi de prioriser dans son nouveau Schéma départemental du tourisme durable 2023-2028, la création d'une identité visuelle afin d'incarner le positionnement de sa destination touristique. Ne bénéficiant pas d'une notoriété spontanée, il était important pour le Tarn-et-Garonne de se doter d'un logo qui permette collectivement de porter largement les valeurs du territoire. Un travail créatif a été mené avec l'agence Wild & Slow, en charge de cette mission, ainsi qu'un groupe de socio-professionnels, d'élus, de partenaires consulaires et d'Offices de Tourisme.

Un questionnaire à destination des tarn-et-garonnais, a également été pris en considération dans le cadre de cette création.



Cette nouvelle marque de Destination a été dévoilée en avant-première le 3 mars 2025 aux tarn-et-garonnais, avant plusieurs rendez-vous parisiens dont les rencontres **IMM Paris** dédiées aux journalistes et influenceurs. Des campagnes de communication valorisant la marque seront menées par Tarn-et-Garonne Tourisme à partir du printemps sur les **réseaux d'affichage**, à la **TV** sur les antennes de France TV, sur les **réseaux sociaux**, dans la **presse quotidienne régionale et nationale** mais aussi, via des **opérations digitales** de conquête ainsi que lors de **salons** et événementiels.



Création de séjours 100 % Tarn-et-Garonne prêts à offrir !

Tarn-et-Garonne Tourisme a lancé des séjours prêts à offrir baptisés « 100 % Tarn-et-Garonne ». Ces bons-cadeaux, inspirés des box voyage, proposent une immersion authentique dans le département à **partir de 43 €** par personne.

À ce jour, l'offre comprend une sélection de **23 séjours** sur les **10 territoires intercommunaux**, incluant des nuitées et des activités variées : bien-être, gastronomie, découvertes nature, visites patrimoniales.

« Ces offres aux tarifs variés, ont pour vocation d'apporter un plus à l'économie touristique locale, qui est la deuxième économie d'Occitanie. Ces produits ont été pensés pour démontrer que le Tarn-et-Garonne se vit et se visite toute l'année », souligne Anne IUS, Présidente de Tarn-et-Garonne Tourisme.

Développés en collaboration avec les acteurs locaux, ces séjours reflètent l'identité du Tarn-et-Garonne et répondent aux attentes d'un tourisme responsable.

51 partenaires sont mobilisés, dont **28 hébergeurs** et 23 prestataires d'activités.

Pour Anne IUS, ces offres correspondent aux aspirations actuelles de consommation locale et responsable.





Les membres du jury, sous l'égide de Christiane Le Corre, Présidente du Jury, Catherine Bourdoncle et Anne Ius, Présidentes de délégation en présence de Michel Weill, Président du Conseil départemental.

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

UN ENGAGEMENT DURABLE !

Créé en 1959, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des communes de France en faveur de l'amélioration du cadre de vie. La qualité du fleurissement, la créativité mais également l'entretien des espaces verts, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville ou encore l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets sont pris en compte pour l'établissement du palmarès.

En 2024, sur les 195 communes que compte notre département, 120 d'entre elles ont été visitées dont les 27 communes labellisées, par une délégation de membres du jury conduite par Christiane Le Corre, Vice-Présidente du Conseil départemental et Présidente du jury. Ce jury est composé de Conseillers départementaux, d'anciens Conseillers généraux, de représentants des communes et associations départementales en lien avec l'environnement et le tourisme et bien évidemment de professionnels et personnalités qualifiées, notamment spécialistes dans la création, l'aménagement et l'entretien d'espaces verts.

Le lancement de la campagne 2025 a débuté le 5 février au matin par la première réunion du jury consacrée d'une part, à l'accueil des nouveaux membres et d'autre part, à l'étude de la grille d'évaluation permettant d'établir le palmarès départemental.

Par ailleurs, depuis 3 ans le Conseil départemental accompagne les jardiniers des communes tarn-et-garonnaises autour d'une réunion menée par le

jury, leur permettant de se rencontrer, d'échanger et de débattre sur un thème choisi, avec convivialité, entraide et créativité ; les deux premières années étant consacrées à l'eau puis aux arbres. Les membres du jury en ont constaté immédiatement les effets lors des visites des communes.

Événement très fédérateur, l'accent est mis en 2025 sur la végétalisation des rues et la possibilité donnée aux communes de faire participer leurs habitants à partir du volontariat dans un cadre qu'elles auront défini. Elles prendront bien évidemment en compte le réchauffement climatique qui impacte les végétaux et le confort des habitants ainsi que le travail des jardiniers.

Cette nouvelle édition conviviale, d'échanges, d'entraide et de créativité, a eu lieu l'après-midi du 5 février et a rassemblé près de 80 personnes : élus, responsables d'espaces verts, jardiniers et bénévoles autour du thème : « Je jardine ma rue, les abords de mon patrimoine, mes écoles... ».

VOS RENDEZ-VOUS CULTURE AVEC LE DÉPARTEMENT

ABBAYE DE BELLEPERCHE

Mercredi 28 mai

Quel cirque !

À partir de 21h - GRATUIT

Quand l'abbaye invite les arts du cirque, ils le lui rendent bien ! Imaginé par Albin Warette Spectacle en déambulation Tout public



© M. Deneau-Grau / F. Bourche & V. Hladchenko

Samedi 14 et dimanche 15 juin

Journées Européennes de l'Archéologie - GRATUIT

en partenariat avec l'INRAP Exposition « L'archéologie préventive en Tarn-et-Garonne : apports et résultats », ateliers, spectacle, conférence...

Renseignements

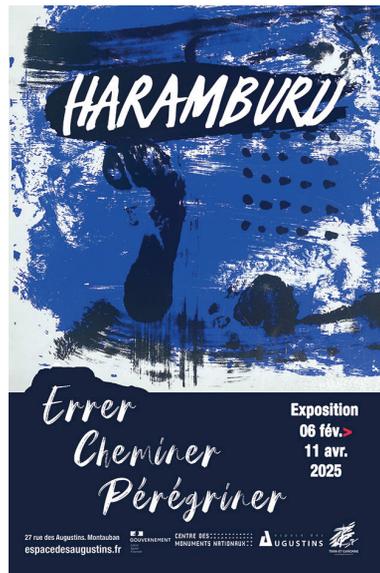
05 63 95 62 75
belleperche.fr

espace des AUGUSTINS

Jusqu'au 11 avril 2025

Exposition « HARAMBURU : Errer, Cheminer, Pérégriner »

Entrée libre



MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE TARN-ET-GARONNE



20 mai 2025 à 20h30
Espace des Augustins
Soirée polar

Projection du film Laura d'Otto Preminger, suivie d'une conférence sur les musiques de films par Elizabeth Anscutter, compositrice.

Du 5 au 14 juin 2025

LE MÉDIA'TOUR

Meta Hurakin se produira dans les médiathèques :

5 juin 2025 : Beaumont-de-Lomagne

6 juin 2025 : Castelsarrasin

7 juin 2025 : Montech

12 juin 2025 : Saint-Etienne-de-Tulmont

13 juin 2025 : Varen

14 juin 2025 : Caussade

Renseignements

mediatheque.tarnetgaronne.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES TARN-ET-GARONNE

"1944-1945 en Tarn-et-Garonne : des derniers mois de l'Occupation à la Libération et ses premiers lendemains" GRATUIT

Vendredi 16 mai - Montauban

Salle du Conseil départemental

Samedi 17 mai - Septfonds

Salle le Florida

Journées d'études :

11 conférences / 2 tables rondes
accès libre

"De Gaulle en Tarn-et-Garonne le 13 avril 1961" - GRATUIT

par François Boulet

Vendredi 13 juin - Montauban

Archives départementales

Sur réservation



Afin d'accompagner les organisateurs des spectacles (communes ou associations) dans la programmation d'un été festif, le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne et « Tarn-et-Garonne Arts et Culture » reconduisent l'« Étonnant été ».

Son catalogue – édition 2025 comprend 37 spectacles (musique, danse, théâtre, cirque...) pour lesquels le Département propose aux organisateurs, une aide financière à la diffusion.

+ d'infos : Affaires culturelles 05 63 91 77 20





SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

LE DÉPARTEMENT RENFORCE SON ENGAGEMENT

La Sainte-Barbe a été célébrée dans de nombreuses casernes du Tarn-et-Garonne, l'occasion de rendre hommage aux sapeurs-pompiers pour leur engagement quotidien. Qu'il s'agisse de feux de forêts, d'accidents graves, de situations d'urgence ou de soutien aux départements voisins, leur rôle est essentiel. Leur contribution a également été mise en lumière lors d'événements majeurs, comme les Jeux Olympiques de Paris.

Cette année, lors de la Sainte-Barbe, Michel Weill, président du Conseil d'administration du SDIS, a réaffirmé son engagement aux côtés des sapeurs-pompiers, soulignant l'importance de maintenir un service de secours de proximité malgré le projet de loi de finances 2025 qui pèse lourdement sur les finances des Départements.

Le Département a approuvé une augmentation de 2,5 % de sa contribution au SDIS, accompagnée d'une allocation de 250 000 € pour soutenir les investissements essentiels. Les casernes de Villebrumier et du Quercy-Caussadais, récemment livrées, illustrent cet effort de modernisation, tandis que les projets à venir, comme les futures casernes de

Corbarieu et de Montech, poursuivent cette dynamique. La création d'une plateforme 3S s'inscrit également dans cette ambition. Par ailleurs, l'acquisition de nouveaux engins spécialisés pour les feux de forêts et l'achat d'ambulances pour renouveler le parc des véhicules de secours sont en chantier, témoignant de l'engagement constant du Département.





Le nouveau centre d'incendie et de secours de Villebrumier, inauguré le 19 octobre 2024.



Inauguration du CIS du Quercy-Caussadais en présence de Michel Weill accompagné de Vincent Roberti, Préfet de Tarn-et-Garonne, de Valérie Rabault et Cédric Vaissières, Conseillers départementaux du canton Aveyron-Lère, Emmanuel Cros, vice-président du Conseil départemental et du Conseil d'administration du SDIS et Nadine Sinopoli, Conseillère départementale.

Employeurs partenaires, une démarche citoyenne

Le SDIS de Tarn-et-Garonne valorise les employeurs partenaires qui libèrent leurs salariés sapeurs-pompiers volontaires pour les interventions et les formations. Ce partenariat, concrétisé par 159 employeurs (privés et publics) engagés, représente 35 % des effectifs volontaires du département. En contrepartie, ces employeurs bénéficient d'avantages exclusifs comme des formations à tarif préférentiel ou des équipements spécialisés. Chaque année, les plus investis reçoivent le label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers », un gage de reconnaissance pour leur contribution à la sécurité civile.

Volontariat : un pilier de la sécurité civile

Avec 90 % de volontaires parmi ses 1 261 sapeurs-pompiers, le SDIS de Tarn-et-Garonne repose sur un engagement citoyen exceptionnel. Les volontaires, formés comme leurs homologues professionnels, participent aux 19 000 interventions annuelles des 25 centres de secours. Pour devenir sapeur-pompier volontaire, un processus dématérialisé en six étapes facilite le recrutement. Une fois intégrés, les volontaires acquièrent des compétences techniques et humaines valorisées dans tous les secteurs professionnels. S'engager comme sapeur-pompier, que ce soit comme JSP, volontaire ou employeur partenaire, c'est participer activement à la sécurité et au bien-être de notre territoire.

Sapeurs-pompiers : l'engagement au service de tous

Les jeunes sapeurs-pompiers (JSP), une école de la citoyenneté

Les JSP, âgés de 13 à 18 ans, s'engagent dans une formation passionnante pour découvrir les métiers des sapeurs-pompiers. À raison de cours hebdomadaires et d'activités certains week-ends, ils apprennent le maniement du matériel, le secourisme, la discipline et le civisme. **Avec 166 jeunes sapeurs-pompiers, dont 99 garçons et 67 filles, le Tarn-et-Garonne se distingue comme le département d'Occitanie Ouest (ex-région Midi-Pyrénées) comptant le plus grand nombre de JSP.** Ces jeunes, engagés et passionnés, participent aux compétitions et se préparent au Brevet National de JSP. Ce dynamisme illustre non seulement l'attrait de cette formation auprès de la jeunesse locale, mais aussi l'investissement remarquable des sapeurs-pompiers dans l'encadrement et la transmission de leur savoir-faire. Les JSP cultivent à leur contact, solidarité, esprit d'équipe et courage. Une fois formés, ils peuvent devenir sapeurs-pompiers volontaires et rejoindre un centre de secours, sans obligation d'engagement.

Ce nombre est mis en perspective avec la population municipale du département au 1^{er} janvier 2025 (264 924 habitants) et permet de calculer un ratio pour 100 000 habitants (63 JSP pour 100 000 habitants).



Les jeunes sapeurs-pompiers du CIS de Castelsarrasin-Moissac lors de la Sainte-Barbe en janvier 2025.

EXPRESSIONS

Tribune n° 2 du groupe "Engagés pour le Tarn et Garonne" du 30 mars 2022.

La tribune ci-dessous reproduite l'est en exécution du jugement n° 2202034 du tribunal administratif de Toulouse.

Cette tribune a été modifiée à la demande du pouvoir en place qui n'a pas apprécié le texte initial. Dans les autres départements majorité/opposition discutent sereinement. Mais en Tarn-et-Garonne, combines et valse des marionnettes sont de retour. Nous dénonçons fermement les méthodes insidieuses dont nous avons fait l'objet avant le vote du budget. Ce n'est pas notre conception de la démocratie ! Même en Tarn-et-Garonne l'opposition existe, elle est et restera libre.

Nous nous félicitons des annonces du Premier ministre pour la réalisation de projets négociés de longue date : nouvel hôpital, nouvelle sortie autoroute, financement LGV. Le département devra investir pour accompagner ces belles constructions en soutenant par exemple le contournement ouest de Montauban, sans oublier la part qui doit revenir aux territoires ruraux pour un juste équilibre (rond-point du Saula tant attendu).

Nous soutiendrons nos jeunes avec le plan d'investissements pour la modernisation des collèges et infrastructures sportives, le Tarn-et-Garonne doit rattraper un retard important dans ce domaine.

Enfin nous avons voté pour l'aide en faveur de l'Ukraine. Nous devons affirmer notre solidarité.

Notre pays doit être intraitable face à l'invasisseur russe.

Mathieu Albugues, Sophie Delbreil, Clarisse Heulland, Bernard Pécou

Groupe Engagés pour le Tarn-et-Garonne

Quand la Justice nous donne raison

Il est malheureux de devoir faire appel à la Justice contre les excès de pouvoir du président du Conseil départemental et de ses amis qui ne peuvent pas s'empêcher de tirer les ficelles à leur convenance. Cette fameuse gauche si prompte à donner des leçons de tolérance, de dignité et de républicanisme béat, mais qui ne supporte pas la contradiction au point de vouloir museler et censurer l'opposition.

Problème : ça ne fonctionne pas avec nous. Nous avons saisi le Tribunal Administratif de Toulouse pour excès de pouvoir et la Justice, en qui nous avons toujours eu confiance, nous a donné raison. Nous continuerons de dire la vérité.

De nombreuses questions se posent par ailleurs : pourquoi la directrice du Tourisme et le directeur de Cabinet du président ont-ils été licenciés en catimini ? Mais aussi le départ du directeur général des services ? Partout le malaise est palpable.

Dans ce contexte nous avons pour la première fois du mandat voté contre le budget. Nous demandons une réunion extraordinaire de l'Assemblée pour que l'ensemble des Conseillers départementaux puissent débattre de l'avenir du département. Refusée ! Ils préfèrent donner 100.000€ à un Cabinet de conseil pour le faire à notre place...

**Mathieu Albugues, Sophie Delbreil,
Clarisse Heulland, Bernard Pécou**

Groupe Tarn-et-Garonne d'Abord

Les derniers mois n'ont pas été un long fleuve tranquille pour notre institution. Nous avons ressenti un certain malaise dans la majorité. Des dossiers pour lesquels nous restons sans réponse ont émaillé la vie politique de notre institution.

Le limogeage de la Directrice de TARN ET GARONNE TOURISME questionne toujours.

Le départ du Directeur Général des Services, conséquence d'une difficile coopération entre élus de la majorité.

Le départ du Directeur de Cabinet nullement commenté par l'exécutif alors que sa nomination avait surpris en 2021, de par son origine professionnelle et sa proximité, pour ne pas dire complicité avec son ancien patron, conseiller départemental.

La médiatisation sur les agissements extrêmement graves d'un agent de la Direction Enfance Famille.

La condamnation récente du Département devant le Tribunal Administratif de Toulouse par un groupe d'élus d'opposition, pour faits de position hégémonique de l'exécutif

La grève de nos sapeurs-pompiers à qui on a promis des renforts.

Le difficile démarrage du dossier de l'eau avec des agriculteurs qui reculent sur le dossier des retenues.

Tout ceci ajouté au contexte politique national ne fait que renforcer l'éloignement des citoyens pour nos institutions. Nous voyons réellement qu'il manque un pilote dans l'avion départemental ou que plusieurs pilotes voudraient se saisir du manche.

**Christian Astruc, Jean-Claude Bertelli,
Jean-Philippe Bésiers, Élisabeth Castagné,
Véronique Colombié, Marie-José Maurière**

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, donne la parole aux différents groupes de l'Assemblée départementale. Ces groupes politiques s'expriment librement. Les textes transmis au plus tard un mois avant la date prévisionnelle de parution n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (art. 72 du règlement intérieur).

Groupe Tarn-et-Garonne en Commun

Ce magazine coïncide avec la mi-mandat. Voici donc un aperçu de nos réalisations : accélération de l'investissement à hauteur de près de 200 millions € depuis 2021 (soit 20% de plus que les 3 années avant notre arrivée), soutien à toutes les communes et communautés de communes de notre département avec 1712 projets co-financés, réfection de 360 kilomètres de route, construction d'une caserne neuve de pompiers à Caussade / Monteils, agrandissement de 4 collèges et un gymnase.

Pour la vie de tous les jours, nous avons créé le cinéma au collège, instauré le « bien manger » dans les cantines, soutenu les EHPAD du département en 2023, renforcé l'enseignement artistique et culturel, créé « l'été étonnant » qui vous propose près de 50 spectacles non payants en juillet et août, augmenté de 1 million d'euros la dotation de fonctionnement des collèges, ...

Ces réalisations ont été possibles grâce à l'engagement des agents du conseil départemental, et, sur le plan budgétaire, grâce à la dynamique immobilière du Tarn-et-Garonne entre 2020 et 2023, qui s'est traduite par plus de recettes.

L'année 2025 sera plus compliquée, parce que l'Etat réduit les moyens du département, tout en lui demandant de faire plus de choses. En responsabilité, nous réajusterons certaines politiques, en veillant à ce que cela ait le moins d'impact possible pour vous.

Catherine Bourdoncle, Valérie Rabault, Dominique Sardeing, Nadine Sinopoli, Cédric Vaissières

Groupe Radical et Apparentés

C'est dans un contexte national d'instabilité et de baisse constante des recettes que nous avons choisi une gestion prudente et réaliste du budget 2025. Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne à travers sa majorité, fidèle à ses valeurs de solidarité et de justice, tient fermement son cap même lorsque les vents politiques soufflent fort. Nous maintenons notre priorité absolue dans ce mandat, l'éducation, avec des investissements massifs dans les collèges.

L'accompagnement des publics vulnérables demeure parmi nos priorités. Notre engagement en faveur des solidarités est préservé avec l'accent mis sur les dépenses sociales. Face à la crise de la protection de l'enfance et l'augmentation du nombre de mineurs placés, nous avons appelé à une mobilisation collective des acteurs concernés pour coordonner les actions et répondre aux défis persistants, comme le manque de structures médico-sociales adaptées.

En parallèle, nous restons le premier partenaire des communes : un soutien concret, sur le terrain, pour développer des projets structurants et soutenir la vie rurale.

L'opposition peut bien tenter de semer le doute mais nous continuons d'investir dans nos territoires. Nous préférons l'action aux insultes et aux invectives injustifiées.

C'est dans la proximité et l'engagement local que réside la force du Tarn-et-Garonne.

José Gonzalez, Jean-Michel Baylet, Jérôme Beq, Alain Belloc, Emmanuel Cros, Jean-Luc Deprince, Patricia Ducassé, Anne Ius, Christiane Le Corre, Marie-Claude Nègre, Michel Weill

**16
17
MAI
2025**

**1944
1945**

en

TARN-ET-GARONNE

De l'Occupation à la Libération
et ses premiers lendemains

CONFÉRENCES ■ TABLES RONDES

■ **MONTAUBAN**
HÔTEL DU DÉPARTEMENT

■ **SEPTFONDS**
SALLE LE FLORIDA

www.archives82.fr

